Pour se distraire au cantonnement

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **16 (1940-1941)**

Heft 16

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

le «beau temps» — souffrent de vivre dans une atmosphère d'instabilité.

On trouvait autrefois tout naturel de tabler sur des certitudes. On choisissait tranquillement une profession, on faisait des études ou un apprentissage, on exploitait le commerce de son père, on entrait dans une affaire où l'on était introduit. La faillite était considérée comme une honte. N'est-ce pas une preuve que la lutte était bien moins âpre que maintenant? L'un a dû interrompre ses études, l'autre abandonner ses affaires, son travail, changer de profession peut-être, ajourner certains projets ou quitter sa famille. Mais ne grognons pas. Chez nous, nous n'avons pas le droit de nous plaindre.

L'homme de faction «veille à la sécurité des lieux et signale au commandant de garde tous bruits ou lueurs insolites», mais comme il n'y a rien à signaler, il continue à rêver et il s'arrête à des questions auxquelles il n'aurait jamais pris peine de penser ailleurs.

... Je grelotte de froid et me secoue vigoureusement pour me dégourdir... un coup au clocher du village: minuit et demie. Cinq minutes plus tard, cet ami Vic-la-Tempête arrive sans hâte pour me relever. On l'aura réveillé en le tirant par la jambe.

— Debout, c'est ton tour!

— Déjà? aura répondu Vic, qui, après quatre heures de sommeil, aura eu l'impression d'avoir dormi quelques minutes. Il se sera alors levé, bâillant et grelottant.

A mon tour de retrouver la bonne chaleur du corps de garde!

D'ailleurs, après une pose, n'importe quoi paraît sympathique et accueillant et, tout habillé, je me roule dans une couverture sur la paille, comme l'exige la consigne et je m'endors aussitôt.

Le commandant de garde, lui, veillera jusqu'à deux heures du matin en lisant de stupides romans. Les autres sentinelles au repos ronflent ... en attendant qu'on vienne leur tirer la jambe! Car. *P. Favre.*

Pour se distraire au cantonnement

Solutions des problèmes posés dans le numéro précédent.

Répartition des frais. — Puisque les 3 hommes ont travaillé autant l'un que l'autre, le prix du travail total sera: 210 fr. $\times$ 3 = 630 fr.

Prix du travail par are: $\frac{630}{14}$ = 45 fr.

Prix du travail effectué pour le premier jardin:
45 fr. $\times$ 8 = 360 fr.

Prix du travail effectué pour le second jardin:
45 fr. $\times$ 6 = 270 fr.

Le premier cultivateur devra donc payer
360 fr. — 210 fr. = *150 fr.*

Le second cultivateur devra donc payer
270 fr. — 210 fr. = *60 fr.*

*

La montre qui retarde et avance. — Dans une journée complète, la montre avance de

$$\frac{1}{3} - \frac{1}{4} \text{ soit } \frac{1}{12} \text{ de minute.}$$

On serait donc tenté de dire: il lui faudra $2 : \frac{1}{12} = 24$ jours.

En réalité, au bout de 20 jours, au soir, la montre a avancé de $\frac{20}{12}$ ou $\frac{5}{3}$ de minutes et comme elle avance pendant la nuit de ⅓ de minutes, au matin son avance est de

$$\frac{5}{3} + \frac{1}{3} = \frac{6}{3} \text{ ou 2 minutes.}$$

La montre mettra donc 20 jours plus la durée d'une nuit pour avancer de 2 minutes.

*

La visite de la ville. — Voici l'itinéraire suivi par le voyageur, s'il a respecté les conditions posées:

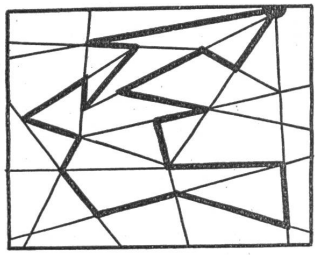

Petits problèmes

Les salaires. — Deux directeurs de banque sont payés de la façon suivante: le premier à raison de 20,000 francs par an avec une augmentation annuelle de 400 fr.; le second à raison de 20,000 francs par an, comme le premier, avec une augmentation de 100 fr. par semestre. Sachant que les paiements se font tous les ans pour le premier, et tous les six mois pour le second, on demande quel est celui qui gagne le plus?

(Solution dans le prochain n°.)

Solution du mot croisé No. 19

M	A	R	C	H	E	■	L	■	O
O	■	O	S	E	■	■	A	I	R
B	O	L	■	R	I	T	■	■	E
I	N	L	A	S	S	A	B	L	E
L	■	E	■	A	I	S	E	E	■
I	M	■	■	N	D	■	T	I	R
S	U	E	R	■	O	S	■	■	■
A	R	T	■	T	R	E	S	S	E
T	■	A	S	■	E	C	H	O	S
I	N	T	E	R	■	S	E	L	■
O	U	■	L	O	T	■	E	■	■
N	E	E	■	C	A	B	L	E	S

Appté Ch. R.

Neloton d'amour

En fait d'amour, Angèle pose un de ces lapins!..